

**CONCOURS PROFESSIONNEL
DE CADRE SUPERIEUR DE SANTE PARAMEDICAL
FILIERE INFIRMIERE**

1 poste d'Infirmière Cadre Supérieur de Santé Paramédical à pourvoir
au C.H.U. de POITIERS

JURY d'ADMISSION du 30/01/2018

Pour faire suite à l'admissibilité de Madame NEVEU Valérie au concours professionnel de cadre supérieur de santé filière infirmière prononcée par le jury en date du 30/01/2018,

Vu l'entretien oral d'admission de Madame NEVEU Valérie qui s'est tenu le 30/01/2018 à partir de 14h30 et qui a permis au jury composé comme suit :

**Le Directeur de l'établissement
organisateur du concours ou son
représentant Président**

Madame GUERRAZ, Présidente du Jury
Directeur des Ressources Humaines
CHU de POITIERS

**Un membre des corps de
personnels de direction**

Madame CHAUVET Rolande
Directeur
Groupe Hospitalier NORD VIENNE

Un Directeur des Soins

Madame IMBERT Martine
Coordonnateur Général des Soins
CHU de POITIERS

Le président de la CME

Monsieur DEBAENE Bertrand
Président de CME
CHU de POITIERS

**Un Cadre Supérieur de Santé
Paramédical issu de la filière
au titre de laquelle le concours est
ouvert**

Madame TRIFFAUX Anne-Sophie
Cadre Supérieur de Santé
CH de NIORT
Filière infirmière

d'apprécier ses motivations, ses qualités professionnelles et son aptitude à exercer en tant que Cadre Supérieur de Santé Paramédical,

LE JURY DECLARE :

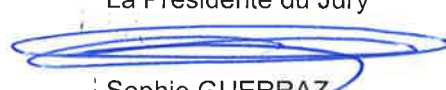
NEVEU Valérie

Admise ☒

Non admise ☐

POITIERS, le 30 janvier 2018

La Présidente du Jury


Sophie GUERRAZ

Signature des Membres du Jury


CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE POITIERS

Directions et Administration - Entrées n° 5 et 6

2 rue de la Milétrie - B.P. 577 - 86021 POITIERS CEDEX

Télécopie : 05 49 44 45 19